



Réunion du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en Mairie,
le 20 février 2018, à 20h15, en séance publique.

Affiché le 13 février 2018

ORDRE DU JOUR - SESSION ORDINAIRE

- 0/ Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017
- 1/ Acquisition de la parcelle BR9 appartenant à l'indivision GREZEL (*annexe 1*)
- 2/ Vente du lot 3 de l'allée des Alouettes à M. LAGARDE et Mme RIOLLET (*annexe 2*)
- 3/ Acquisition de la propriété cadastrée AX109 située rue de l'Abattoir (*annexe 3*)
- 4/ RH : création d'un poste d'adjoint administratif et mise à jour du tableau des effectifs
- 5/ Déclassement d'une partie de la voie communale 119 (*annexe 4*)
- 6/ Création d'une fourrière animale : création d'une régie, nomination du régisseur et détermination du forfait de prise en charge
- 7/ Renouvellement de l'adhésion à la convention conclue avec la SPA de Bergerac (*annexe 5*)
- 8/ Détermination du nom de la nouvelle rue passant devant la gendarmerie
- 9/ Participation au voyage à Andernos
- 10/ Participation dans le cadre du voyage scolaire aux Etats Unis (Jeunes Ambassadeurs de la Mémoire)
- 11/ Participation dans le cadre du voyage à Paris, au salon de l'agriculture
- 12/ Mise en place d'un contrat de mixité sociale avec Ste-Foy-La-Grande
- 13/ Questions diverses

Le Maire,

Didier TEYSSANDIER